

Bordereau attestant l'exactitude des informations - RENNES - 3501 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 29/10/2024 - 19941 - 2023 B 03428 - 981 549 280 - A.R.M.

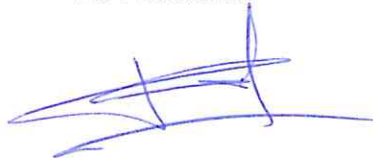
A.R.M.

Société par actions simplifiée au capital de 990.548 €
Siège social : 22 Rue Maison Neuve Z.A. Les Rignés - 35830 BETTON
R.C.S. de RENNES n° 981 549 280

**BILAN
COMPTE DE RESULTATS
ANNEXES**

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2024

**Certifié conforme
Le Président**



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/08/2024 11			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	1 005 168		1 005 168		1 005 168	
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
Total II		1 005 168		1 005 168		1 005 168	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances						
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	294 843		294 843		294 843	
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	294 843		294 843		294 843	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 300 011		1 300 011		1 300 011	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/08/2024 11	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 990 548)	990 548		990 548	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	308 316		308 316	
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	1 298 864		1 298 864	
	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS					
	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
	Dettes fiscales et sociales	1 147		1 147	
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	1 147		1 147	
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		1 300 011		1 300 011	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 147

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/08/2024 11			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services						
Chiffre d'affaires NET						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)						
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			10 345		10 345	
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
Total des Charges d'exploitation (II)			10 345		10 345	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			-10 345		-10 345	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/08/2024 11		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
					Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	317 702				317 702	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 105				2 105	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	319 808				319 808	
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)	319 808				319 808	
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	309 463				309 463	
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	1 147				1 147	
Total des produits (I+III+V+VII)	319 808				319 808	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	11 492				11 492	
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	308 316				308 316	

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

GEIREC NANTES

TB

ANNEXE

Exercice du 17/10/2023 au 31/08/2024

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Nous vous relatons les faits caractéristiques suivants :

- la capacité d'autofinancement résultant de l'addition du résultat net et des amortissements s'élève à 308 316 €
- la société a été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes en date du 27 novembre 2023;
- il s'agit du premier exercice comptable, qui s'étale sur 11 mois
- le capital social a été entièrement libéré en date du 17 octobre 2023
- aux termes d'une AGE en date du 11/01/2024, les associés ont décidé le rachat par la société des 1 334 actions appartenant à Roland LEPERE ainsi que la réduction du capital social d'une somme de 114 724 € par annulation des actions rachetées
- aux termes de la même AGE en date du 11/01/2024, les associés ont décidé d'une création de 1 164 actions destinées à Romain FLOCH et Kévin TARDIF (à hauteur de 582 actions chacun) ainsi que l'augmentation du capital social d'une somme de 100 104 € par création d'actions nouvelles.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Nous n'avons aucun élément postérieur à la clôture de l'exercice et pouvant avoir une incidence sur le résultat à vous signaler.

ANNEXE

Exercice du 17/10/2023 au 31/08/2024

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

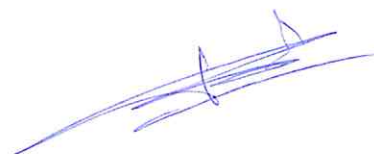
Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, ainsi que du règlement ANC 2014-03 et suivants relatifs au plan comptable général modifié applicable à la clôture de l'exercice.



A.R.M.

Société par actions simplifiée au capital de 990.548 €
Siège social : 22 Rue Maison Neuve Z.A. Les Rignés - 35830 BETTON
R.C.S. de RENNES n° 981 549 280

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2024

**PROPOSITION DE RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 OCTOBRE 2024**

❖ **Deuxième résolution – Affectation du résultat**

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 308.316 euros de la manière suivante :

Affectation :

- A la réserve légale 5% du bénéfice,	49.528 euros
- Aux associés à titre de dividendes,	185.000 euros
- Le solde, soit la somme de Au poste « Autres réserves »	73.788 euros
<u>Total :</u>	----- 308.316 euros

Ainsi chacune des 11.518 actions recevra un dividende de 16,06 euros qui sera mis en paiement dans les délais légaux.

Sur le plan fiscal, ces dividendes sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) dit « flat tax » au taux de 30% se décomposant en un taux forfaitaire d'impôt sur le revenu de 12,80 % auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux au taux de 17,20 %, sauf option expresse pour l'imposition au barème progressif de l'impôt sur le revenu ouvrant droit à l'abattement de 40 % et à la déductibilité de la CSG.

Ce prélèvement forfaitaire unique au taux global de 30 % est opéré à la source en même temps que les prélèvements sociaux, à titre d'acompte sur l'imposition définitive appelée en 2025.

Le paiement à la source de l'acompte sur l'impôt sur le revenu et des prélèvements sociaux sera versé dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement de la distribution.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société s'élèvent à 1.113.864 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la société.

A.R.M.

Société par actions simplifiée au capital de 990.548 €
Siège social : 22 Rue Maison Neuve Z.A. Les Rignés - 35830 BETTON
R.C.S. de RENNES n° 981 549 280

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2024

**PROPOSITION DE RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 OCTOBRE 2024**

❖ **Deuxième résolution – Affectation du résultat**

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 308.316 euros de la manière suivante :

Affectation :

- A la réserve légale 5% du bénéfice,	49.528 euros
- Aux associés à titre de dividendes,	185.000 euros
- Le solde, soit la somme de Au poste « Autres réserves »	73.788 euros

<u>Total :</u>	308.316 euros

Ainsi chacune des 11.518 actions recevra un dividende de 16,06 euros qui sera mis en paiement dans les délais légaux.

Sur le plan fiscal, ces dividendes sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) dit « flat tax » au taux de 30% se décomposant en un taux forfaitaire d'impôt sur le revenu de 12,80 % auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux au taux de 17,20 %, sauf option expresse pour l'imposition au barème progressif de l'impôt sur le revenu ouvrant droit à l'abattement de 40 % et à la déductibilité de la CSG.

Ce prélèvement forfaitaire unique au taux global de 30 % est opéré à la source en même temps que les prélèvements sociaux, à titre d'acompte sur l'imposition définitive appelée en 2025.

Le paiement à la source de l'acompte sur l'impôt sur le revenu et des prélèvements sociaux sera versé dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement de la distribution.

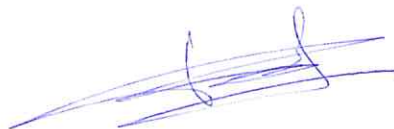
Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société s'élèvent à 1.113.864 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la société.

ADOPTION

Cette résolution d'affectation du résultat a été adoptée dans son intégralité par l'assemblée générale ordinaire annuelle du 29 octobre 2024.

Certifié conforme
Le Président

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes, positioned below the text 'Le Président'.